



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOUCIER  
SEANCE DU 15 JUIN 2021

Nombre de membres afférents au Conseil : 11  
Nombre en exercice : 11  
Qui ont pris part : 11  
Date de la convocation : 08 juin 2021. Date affichage : 01 juillet 2021

Présents : ROUX Nathalie, GAILLARD Michel, GRAND Gérard, BANDERIER Jacky, DUBREZ-FORGNONE Jocelyne, FERREUX Morgane, MATHIEU Éric, NERET Florence, POULET Gabriel, RECOLET Serge, ROUMÉAS Didier.  
Secrétaire de séance : Michel GAILLARD

Ajouts à l'ordre du jour : Aire de jeux – Délibérations pour subventions.

Intervention de Mr Panier concernant le règlement d'affichage de publicité à savoir :

**Règlement publicitaire :**

Le règlement local de publicité intercommunale ainsi qu'une signalétique d'intérêt local sont en cours de réalisation dans le cadre du PLUi. La phase diagnostic est réalisée. La rédaction de ce règlement a repris courant juin.

Cabinet médical : Différentes propositions de terrain seront étudiées avec le médecin. Un courrier sera fait dans ce sens à Mr Tonnerre.

**Approbation du compte-rendu :**

Aucune remarque concernant le compte-rendu de la réunion du 18 mai 2021  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Impayés :**

Le montant des impayés supérieur à 30 jours au 15 juin 2021 est de 8 936.95 €.

**Demande subventions DETR pour aire de jeux :**

Florence NERET explique que les dossiers pour solliciter des subventions auprès de l'État et la Région ne sont pas identiques et qu'il est nécessaire de fournir différents formulaires pour les plans de financement : La commune de Doucier sollicite au titre de la DETR (État) et la région une aide pour la réalisation de son projet « **d'équipements sportifs** ».

Madame le Maire propose le plan de financement ainsi :

Charges	Montant HT	Produits	Montant HT
Equipement multisport/city parc		Conseil Départemental Jura (20%)	16 004,83 €
- Plateau	49 763.15 €		
- Terrassement	10 362.74 €		
- Achat terrain	9 505.45 €		
Terrain de boules	2 840.00 €	DETR	28 659,60 €
- Terrassement	3 939.35 €		
- Achat de terrain	3 613.46 €		
		ANS 20 % sur un montant éligible (66 905.24 x20%)	13 381.05 €

		Conseil Régional de BFC (20%) Montant éligible (66 905.24 x20%)	13 381.05 €
		Part communale	8 597,62 €
TOTAL CHARGES avec terrain	80 024,15 €	TOTAL Produits	80 024,15 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve :

- Le projet de réalisation d'équipements sportifs,
- La demande de subventions,
- Le plan de financement.

La commune de Doucier sollicite au titre de la DETR-(État) une aide pour la réalisation de son projet « **aménagement d'aire de jeux pour enfants** ».

Madame le Maire propose le plan de financement :

Charges	Montant HT	Produits	Montant HT
Aménagement jeux enfants		Conseil Départemental Jura (20%)	7 407,20
- 2/6 ans	14 265.50		
- +7 ans	14 532.55		
- Terrassement	4 296.71		
- Achat terrain	3 941.25		
		DETR (40%)	14 814,40
		<b>Total subvention 60 %</b>	<b>22 221,60</b>
		Part communale	14 814,41
TOTAL CHARGES avec terrain	37 036,01	TOTAL Produits	37 036,01

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve :

- Le projet de réalisation d'équipements sportifs,
- La demande de subventions,
- Le plan de financement.

#### **Demande de subvention pour voyage scolaire :**

Le collège des Lacs de Clairvaux les Lacs organise un voyage pédagogique à Bellecin du 25 au 28 Mai 2021 et sollicite une aide auprès des communes. 2 de nos enfants sont concernés

Le conseil municipal accorde une participation de 40€ par élève qui sera versée au Foyer des Elèves de l'établissement.

#### **Étude des propositions de prêt pour travaux mairie :**

Madame la Maire présente les différentes propositions des banques reçues pour l'emprunt de 350 000€ pour le financement des travaux de réhabilitation du bâtiment mairie.

Après avoir étudié les 3 propositions ; Banque Populaire, Crédit Agricole et Crédit Mutuel.

Le Conseil Municipal retient l'offre de La Banque Populaire :

- Durée : 20 ans
- Taux : 0.85 %
- Trimestrialité : 4 762.04 €
- Frais de dossier : 350.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'emprunter la somme de 350 000.00 € à La Banque Populaire pour la réhabilitation du bâtiment mairie dans les conditions énumérées ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Vote : Pour : 10 – Abstention : 1

### **Devis Route de Chatillon et Rue du Moulin :**

#### **Rue du Moulin :**

Les travaux sont réalisés conjointement entre l'entreprise Janod et la commune par l'entreprise Di Lena. Présentation de 3 devis pour la réfection de la rue avec variante de surface à la charge de la commune.

- Devis n°1 : 72 m<sup>2</sup> d'enrobé à chaud pour 2 131.20 € HT
- Devis n°2 : 130 m<sup>2</sup> d'enrobé à chaud pour 4 198.00 € HT
- Devis n°3 : 285 m<sup>2</sup> d'enrobé à chaud pour 8 786.00 € HT

Le Conseil Municipal retient le devis n°2 pour un montant de 4 198.00 € HT à condition que l'entreprise Janod prenne en charge le coût des bandes blanches de délimitation de la voie communale.

Vote : Pour : 9 – Contre : 2

### **Route de Chatillon-Collondon -Pont de Rouilly :**

Il sera demandé plusieurs devis afin de pouvoir se prononcer.

### **Décision modificative budget lotissement :**

Ouverture de crédit pour frais de géomètre sans incidence sur budget

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D6045-11 Achats étude prestations		1000.00 €
D 6522 -11 Revers. Excédent budget annexe	1 000.00 €	-

### **Tenue du bureau de vote pour les élections :**

Liste établie pour le tour de garde des bureaux de votes (20 juin et 27 juin 2021).

### **Courrier ONF et vente de bois :**

Lecture du courrier de gestion des flux touristiques sur le secteur de l'unité territoriale de l'ONF de St Laurent. Les agents réaliseront des tournées de surveillance spécifiques, pour sensibiliser et verbaliser si nécessaire sur les problématiques spécifiques : départs de feu, déchets laissés sur place, accès en voiture ou camping car à des zones sensibles. Secteurs concernés sur notre commune : bord du lac de Chalain et falaises autour des communes de Fontenu-Doucier.

Vente de bois : pas d'offre pour la parcelle 21.

### **Plage -Travaux et animations – Organisations :**

Suite à une mauvaise vidange des réseaux du snack, les travaux de remise en état ont été nécessaires ; pour un montant de 1 027. 92 €.

Achat de 4 tables en bois pour aménagement du terrain.

#### **Animation :**

13 juillet – projection d'un film « L'incroyable histoire de l'île de la Rose » de Sydney Sibilia de 2020.

03 août – Service Déchet de la TEC et le SYDOM font un stand d'animation de 14h à 17h30.

12 septembre – Ramassage des déchets autour du Lac de Chalain organisé par Les Amis de Chalain.

### **Macarons pour l'entrée gratuite « Plage de Doucier » :**

Les macarons d'accès à la plage pour les habitants de Doucier sont disponibles en mairie.

Ces macarons sont réservés aux habitants de Doucier (résidence principale, résidence secondaire et commerçant exerçant à Doucier). Un seul macaron par famille ou commerce.

**Terre d'Émeraude : compétence « mobilité – Questionnaire police intercommunale :**

Suite à la loi d'orientation des mobilités permettant l'organisation en 2 niveaux AOMR (autorité organisatrice de la mobilité régionale) et AOM (autorité organisatrice de la mobilité), les communautés de communes ont la possibilité de reprendre la compétence AOM.

La TEC souhaite avoir cette compétence afin de mettre en place une stratégie de mobilité de proximité. Chaque commune doit se prononcer sur cette prise de compétence.

Vote : Pour : 10 – Abstention : 1

**Questionnaire police intercommunale :**

La TEC avait adressé un questionnaire pour pertinence de la mise en place d'une police intercommunale sur l'ensemble du territoire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal se prononce contre la création d'une police intercommunale.

**Bâtiment mairie : avancement des travaux :**

Les travaux avancent en respectant le planning.

**Questions diverses :**

- *Accord pour achat de 6 guirlandes – devis de 588.00 € HT.*
- *Courrier de Mr et Mme ATHIEL donnent leur accord pour que la commune élague le tilleul restant et proposent de participer à hauteur de 50% aux frais d'élagage.*
- *Courrier de Mr et Mme JANOD sollicitant à nouveau une barrière le long de la rue du Moulin. Une réponse a déjà été faite, la question sera réétudiée au moment de l'aménagement du village.*
- *APEI – Opérations brioches du 20 au 26 septembre 2021.*
- *L'association ELAN sollicite la commune pour un nouveau local de dépôt de paniers de légumes. Aucun local communal ne correspond à la demande.*
- *Information de Mr PUTOD sur la création d'une activité saisonnière de biathlon sur la base Alizé (ULM).*

Le secrétaire ;  
Michel GAILLARD



Le Maire  
Nathalie ROUX

